

## Bilan du diagnostic des habitats d'hivernage du Tétrás lyre à Cervières Bois de Péméant et bois des Oules - Hiver/printemps 2017

*Stéphanie Limon*



ROY. R

En 2015 face à l'explosion des loisirs de pleine nature sur sa commune, le Collectif de la vallée de Cervière a entamé une réflexion concernant la conciliation de ces activités avec la préservation du milieu naturel. A ce titre il a sollicité le Service départemental des Hautes-Alpes de l'ONCFS. Notre brigade a contribué en mettant à disposition ses connaissances et son expérience sur la gestion des galliformes de montagne.

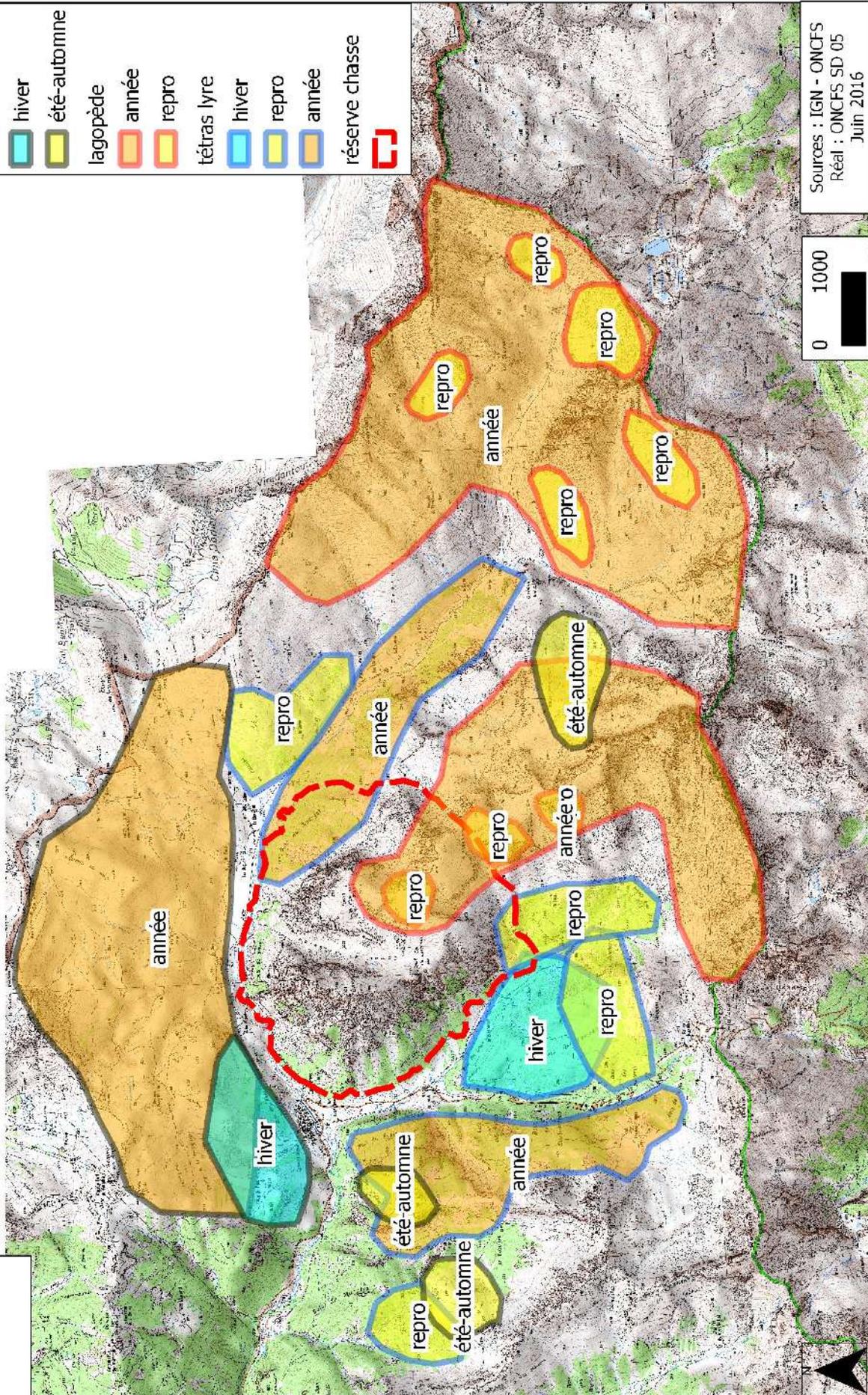
### 1. Habitats des galliformes de montagne sur la commune de Cervières à dire d'expert.

Une carte des différents habitats utilisés par le Tétrás lyre, la Perdrix bartavelle et le Lagopède alpin durant les différentes saisons a été élaborée d'après notre expérience de terrain.

Différents habitats utilisés par les galliformes de montagne à Cervières

Légende

- bartavelle 
- année 
- hiver 
- été-automne 
- lagopède 
- année 
- repro 
- tétras lyre 
- hiver 
- repro 
- année 
- réserve chasse 



0 1000

Sources : IGN - ONCFS  
Réal : ONCFS SD 05  
Juin 2016

## 2. Dérangement hivernal

Lors de l'hiver 2017 nous avons réalisé la première étape du diagnostic concernant les enjeux liés au dérangement des habitats d'hivernage du Tétrasyre sur le secteur du Bois de Péméant.

Le protocole, validé par l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM), consiste à évaluer et cartographier l'intensité du dérangement induit par les activités touristiques et récréatives hivernales (ski sous toute ses formes, raquettes, loisirs motorisés...).

Date	Agents
23/01/17	3 ONCFS - 1 Collectif Vallée Cervières
25/01/17	2 ONCFS
30/01/17	2 ONCFS
27/02/17	3 ONCFS

La carte présentée page suivante nous permet de visualiser les secteurs les plus impactés par le dérangement.

Hormis les accès principaux tels que la route du Col d'Izoard et la vallée des Oules, nous pouvons identifier deux sites dérangés :

- le versant Est de l'Arpelin, et son accès par le sentier du Col perdu, très fréquentés autant par les randonneurs en ski qu'en raquettes.
- le Bois de Péméant, sur le versant nord de l'Arpelin, à un moindre degré.

Il est à noter que les sites les plus fréquentés sont ceux qui cumulent le passage des randonneurs à ski et en raquettes.

Le maillage fourni par l'OGM, utilisé pour ces diagnostics, s'arrête à 2300 m. Or dans les Alpes du sud, l'habitat du Tétrasyre s'étend au delà de cette altitude, au moins jusqu'à 2400 m. Nous avons fait une demande auprès de cet organisme pour pouvoir bénéficier d'une extension du maillage, et sommes en attente d'une mise à jour.

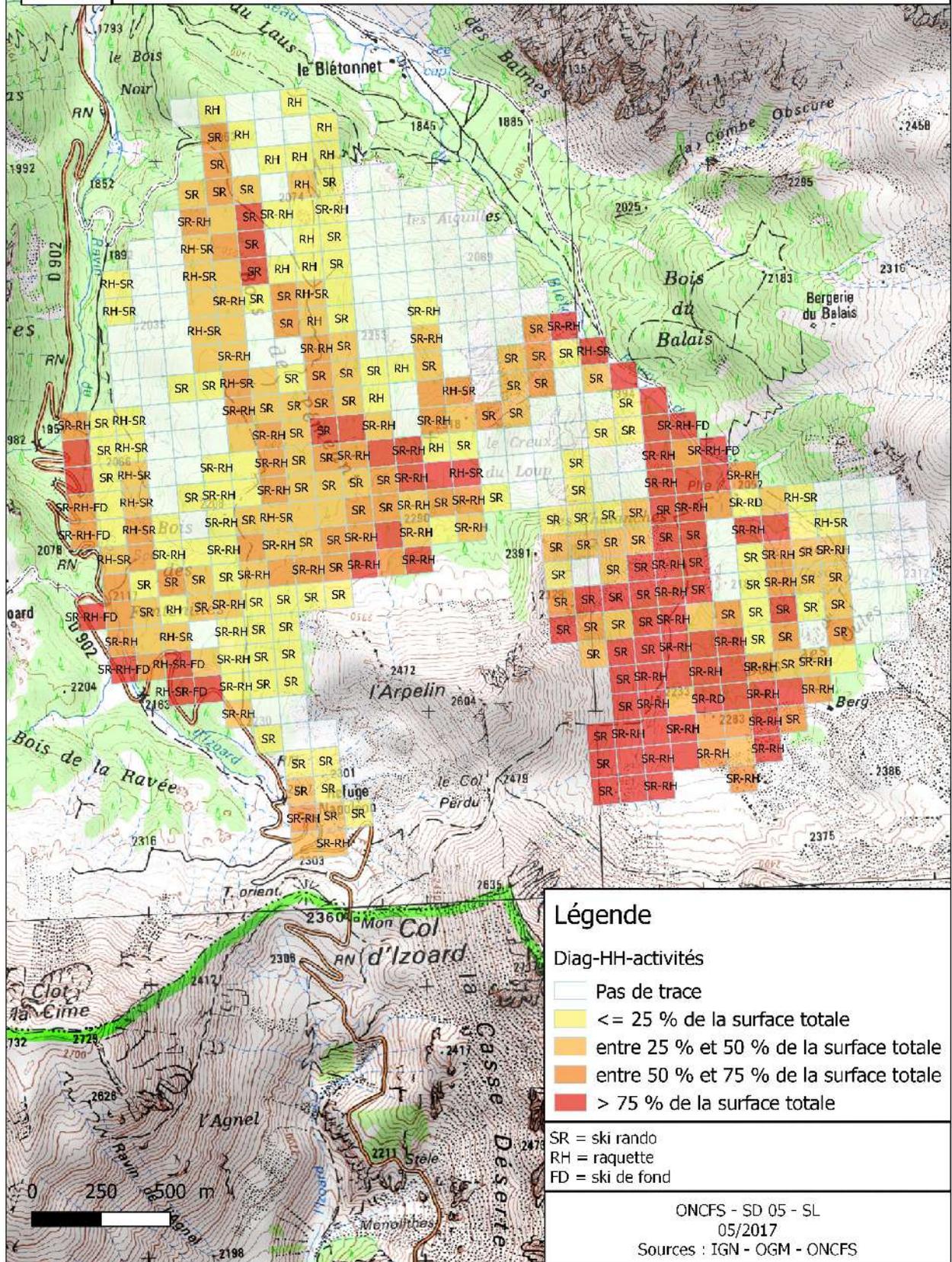
De ce fait, la partie sommitale de l'Arpelin n'est pas renseignée, de même que le plateau sous la Casse des Oules, ce qui rend partielle la lisibilité et l'analyse des données des itinéraires empruntés par les randonneurs.

Il serait intéressant de pouvoir compléter ce diagnostic au delà du maillage lors de nos observations de l'hiver prochain.

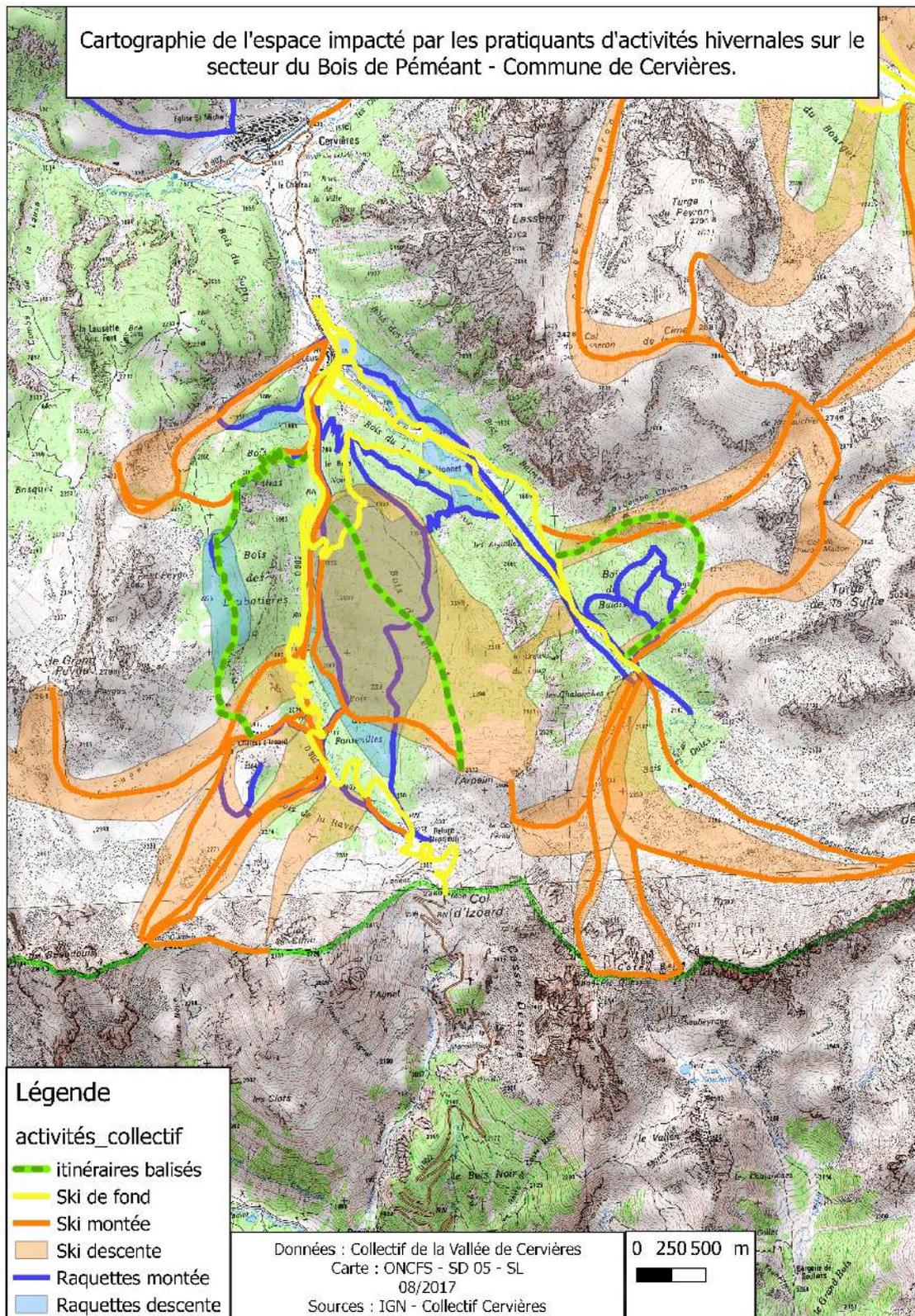


*Photos représentant l'ampleur de la fréquentation sur le versant est de l'Arpelin - 30/01/2017 (S. Limon)*

## Cartographie de l'espace impacté par les pratiquants d'activités hivernales sur le secteur du Bois de Péméant - Commune de Cervières.



Nous pouvons mettre en corrélation notre diagnostic avec le travail du Collectif de la Vallée de Cervières, qui a réalisé de son côté une enquête auprès des acteurs locaux et professionnels de la montagne pour recenser les activités de pleine nature sur la commune et localiser les itinéraires les plus empruntés.



### 3- Habitats d'hivernage du Tétrás lyre

Au printemps 2017 nous avons effectué un inventaire des déjections laissées par les Tétrás lyre en hiver sur le Bois de Péméant entre 2100 et 2350 m.

Le protocole consiste à prospecter le secteur en suivant des transects altitudinaux espacés de 20 m de dénivelé et enregistrer sur GPS tous les crottiers (ou crottes de nourrissage d'hiver) observés.

Date	Agents
15/05/17	3 ONCFS - 1 Collectif - 1 LPO
08/06/17	2 ONCFS - 1 Collectif
09/06/17	3 ONCFS - 1 Collectif
12/06/17	1 ONCFS

Avec l'aide du Collectif de la Vallée de Cervières et la LPO, 4 journées ont été nécessaires pour couvrir la zone, soit l'équivalent de 13 jours/agent.

La variabilité des aléas de détection des crottiers ne permet pas d'analyser quantitativement la population de tétras, mais cet inventaire nous donne une indication sur sa répartition spatiale durant la période hivernale.

Nous avons tout de même, d'après notre expérience de terrain dans ce domaine, remarqué une présence importante de ces indices sur la zone d'étude.



*Crottiers de Tétrás lyre - Juin 2017 (S. Limon)*

L'analyse de la cartographie des crottiers représentée page suivante permet d'identifier trois secteurs qui concentrent la majorité des indices ; ils représentent les zones d'hivernage principales des oiseaux :

- un secteur sur le plateau en limite supérieure du Bois des Oules,
- un deuxième situé à l'est du Bois de Péméant, sur l'arrête dominant les barres surplombant le vallon du Blétonnet
- le troisième secteur sur le versant ouest de l'Arpelin, localisé dans la partie supérieure du Bois des Fontenilles.

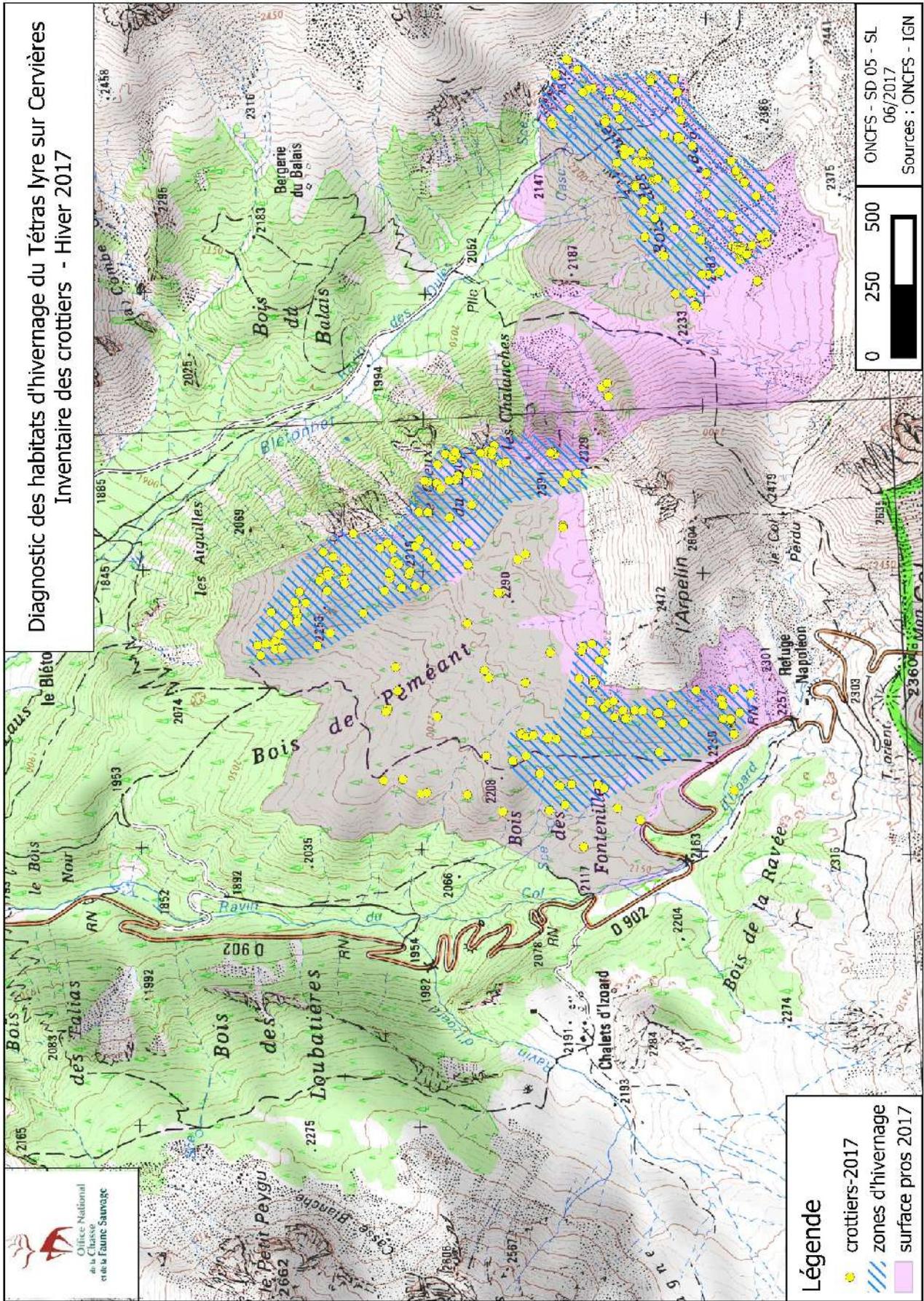
*Ces indications sont toutefois à relativiser.*

**En effet, les tétras soumis à des dérangements fréquents et répétés ont dû s'adapter et se réfugier dans les zones les plus épargnées.**

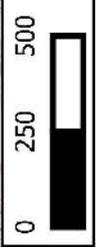
**Par conséquent les sites à forte densité de crottiers ne sont pas forcément les habitats les plus favorables à l'hivernage des oiseaux !**

Nous avons également trouvé des crottiers de lagopèdes entre 2350 et 2400 m dans la partie inférieure de la Casse des Oules.

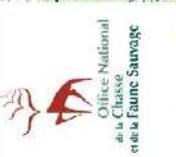
Diagnostic des habitats d'hivernage du Tétrás lyre sur Cervières  
Inventaire des crotiers - Hiver 2017



- Légende**
- crotiers-2017
  - zones d'hivernage
  - surface pros 2017

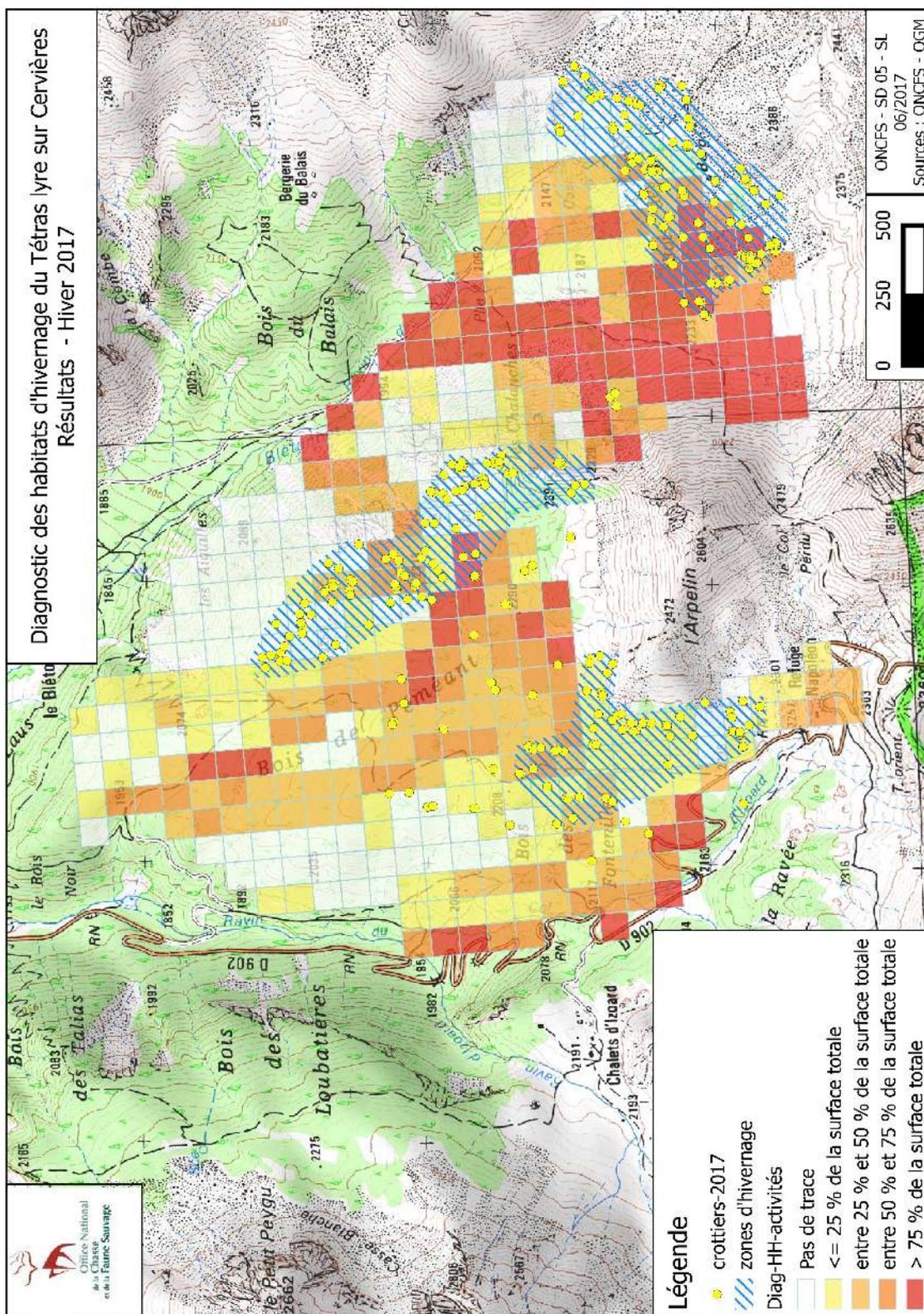


ONCFS - SD 05 - SL  
06/2017  
Sources : ONCFS - IGN

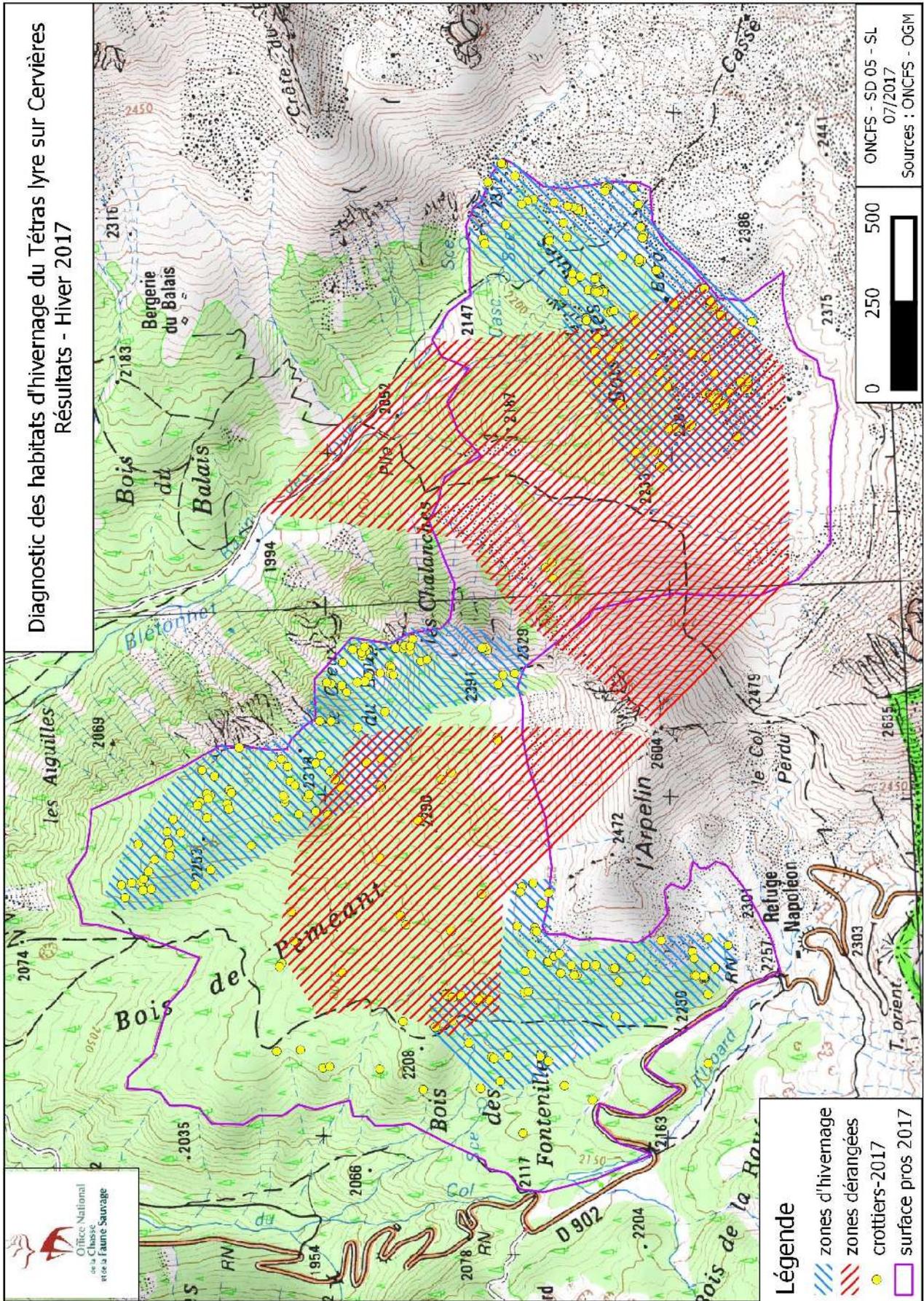


## 4 Enjeux

Afin d'évaluer l'impact du dérangement sur les populations de Tétrasyre, nous croisons les données relatives à la fréquentation par les pratiquants avec celles concernant la répartition spatiale des galliformes en hiver.



Diagnostic des habitats d'hivernage du Tétrás lyre sur Cervières  
 Résultats - Hiver 2017



**Légende**

- zones d'hivernage
- zones dérangées
- crochiers-2017
- surface pros 2017

0 250 500

ONCFS - SD 05 - SL  
 07/2017  
 Sources : ONCFS - OGM

Pour une meilleure interprétation des résultats, une deuxième carte a été réalisée en symbolisant les zones les plus impactées par le dérangement par des hachures rouges. La partie supérieure de la zone d'étude (l'Arpelin), qui se situe en dehors du maillage OGM, a également été intégrée, afin de pouvoir visualiser les enjeux sur la totalité du site.

Il apparaît de façon évidente que les zones d'hivernage se situent globalement dans les secteurs les plus épargnés par le passage des randonneurs.

Mais il existe une zone de conflit sur l'ouest du Bois des Oules, encore bien fréquentée par les Tétrasyres en hiver, malgré un dérangement assez marqué.

Ce secteur de prés-bois riche en pins à crochets est un bel habitat d'hivernage pour le tétras. Ce milieu semi ouvert exposé nord lui offre le gîte et le couvert.

En effet la neige restant poudreuse lui permet de pouvoir s'enfouir dans des igloos, le protégeant à la fois des températures extrêmes et des prédateurs. Le pin lui procure une alimentation suffisante lorsque la neige recouvre les arbustes et que les mélèzes ont perdu leurs aiguilles.

Nous ne pouvons écarter l'hypothèse d'une mise en danger de la population de Tétrasyres du secteur du Bois des Oules par le dérangement lié aux activités récréatives hivernales, déjà importantes sur Cervière et toujours en augmentation.

#### 4- Proposition de mesure de gestion

Dans ce contexte, il serait très judicieux de procurer un espace de quiétude aux galliformes de montagne.

Une solution pertinente qui existe déjà sur d'autres sites aux enjeux similaires consiste à délimiter une zone de refuge dans laquelle la pénétration des skieurs et randonneurs est interdite.

La création d'une telle zone ainsi que son emplacement exact sont à décider en concertation avec les acteurs socioprofessionnels du secteur.

L'objectif à atteindre est la préservation des meilleurs habitats d'hivernage pour les oiseaux tout en laissant la place à des itinéraires de randonnée de qualité

Balisée sur le terrain à l'aide de cordes et des fanions installés de façon permanente, la zone fait également l'objet d'une signalétique disposée aux départs de randonnées.

S'il est justifié, correctement expliqué et explicite sur le terrain, ce partage du territoire est bien accepté par les pratiquants de sports de pleine nature, public assez sensible à la protection de l'environnement,

Il représente même un atout pour la commune en terme d'image.

L'ONCFS se propose de coordonner la mise en place de cette zone, et d'assurer un suivi de son efficacité ; l'entretien des cordages resterait quant à lui à la charge du collectif, des associations locales ou des professionnels de la montagne.

Pour garantir son efficacité un tel projet se doit d'être couplé à une création de Réserve de Chasse et de Faune Sauvage qui intègre la zone de refuge afin d'assurer un volet réglementaire sur l'espace protégé.

Des financements peuvent éventuellement être alloués par la Société de Chasse, la Fédération

Départementale des Chasseurs et Natura 2000.

Nous avons étudié une proposition (voir carte page suivante) qui concilie la protection d'un secteur à fort enjeu et des contraintes minimales pour les pratiquants de montagne.

Les galliformes bénéficieraient d'un refuge d'une 20aine d'ha pour un périmètre de 1700 m.

Nous espérons que les différents acteurs puissent nouer un dialogue intelligent et constructif autour de cette problématique.

